

**Membres présents :**

Gilbert ANDRAUD, Denis BARROERO, William DIETRICH, François MASIA, Jean-Claude SURIAN

**Membres du Bureau excusés :**

Mario BELLINI, Michel DELOT, Jean-Marc MANENQ

**1) Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration :**

Pas de remarques particulières sur le dernier compte-rendu n° PV2023-04, du lundi 20 mars 2023, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2) Finances :**

- *Compte Courant : 6 579,71 €      Numéraire : 308,93 €      Solde bancaire : 6 888,64 €*

Le solde bancaire tient compte du règlement du solde de la facture de l'hébergeur du séjour club du mois de Juin pour un montant de 3 643, 45 €

Il reste à régler la facture de réparation du Minibus emprunté à l'OMS lors du voyage itinérant de septembre 2022 d'un montant de 900 € ainsi que le remboursement des acomptes versés par Stanislas et Christine qui ne pourront pas participer au séjour pour cause médicale. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Concernant notre demande de subvention auprès de la commune, aucune réponse nous a été faite. Aux dires de l'OMS, une réduction drastique (-20%) devrait être faite sur les associations au budget élevé. Pour les petits demandeurs, ils ne devraient pas être trop impactés par ces baisses de subventions.

**3) Effectif 2023 :**

L'effectif total du club est de 58 membres, dont 3 membres honoraires, 2 membres actifs et 53 licencié(e)s.

L'effectif licencié actuel se répartit en 31 hommes, 14 femmes et 8 jeunes de l'EFV.

Aucune évolution de l'effectif depuis le mois dernier.

**4) Commission Communication:**

- A ce jour, la recherche des sponsors n'a ramené qu'un seul partenaire. La recherche de partenaire reste difficile. François a contacté la Macif locale qui ne peut rien faire. Il faut s'adresser à l'agence centrale à Paris. La société Stéphane Piazza a également été contactée et leur partenariat ne fonctionne que sur action dans la mesure où l'action permet la vente d'une maison. Un pourcentage de cette vente est alors reversé dans le cadre du partenariat. Enfin les établissements Leclerc, Intersport ont aussi été contactés mais aucune réponse ne nous a été retournée.

**5) Secrétariat :**

- La demande de subvention ANS pour 2023 sera orientée vers l'EFV et les féminines, elle a été déposée pour un montant de 1 800 € pour une action vers le développement de l'EFV pour un montant du projet de 2 790,00 € et pour une action orientée vers le développement de la pratique au féminin pour un projet d'un montant de 2 085,00 €.

- Le montant de la demande de subvention ne doit pas dépasser 45% du budget de l'action pour avoir une chance d'être acceptée. Le dossier sera traité par une équipe dédiée du Comité Régional Région Sud.
- Une journée communication Asso se tiendra le samedi 10 juin, de 14h00 à 18h00, lors de la clôture de la saison 2023 du CEC.
- La fête du vélo 2023 prévue en septembre à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité est en cours d'étude quant au contenu, aux participants et à la date retenue.
- L'Office de Tourisme de la ville nous ont contacté pour préparer quelques circuits à mettre à disposition de la population et des vacanciers pour visiter à vélo sur les routes sécurisés de la ville ainsi que des circuits inter cités entre Istres Saint-Mitre-les-Remparts et Martigues. Nous avons profité de cette réunion pour leur fournir les flyers des 4 randonnées permanentes labellisées du club. Trois propositions en cours d'élaborations seront proposées à l'OT pour finaliser les esquisses des flyers.
- La direction des sports par l'intermédiaire de son coordinateur de projets sportif, Georges FINO, devrait nous solliciter pour le projet « le vélo sur Istres ».
- Les demandes de récompenses fédérales 2023 sont à remettre avant septembre. François regarde ce qui peut être demandé pour l'association.

#### **6) Commission Sécurité Santé Formation :**

- L'organisation du raid VTT à la date du 17 février 2024 ainsi que le Concours Départemental d'Education Routière jeunes (8 à 12 ans) le 18 mars 2024, en partenariat avec le Cyclo Club Fosséen ont été retenues.
- Le stage GPS in situ, animé par Mario, François et Jean-Claude a été apprécié par les quelques membres présents. Il est regrettable que cela n'ait pas attiré plus d'adhérents.

#### **7) Commission Circuits :**

- Bilan sur les nouveaux horaires : Toujours aussi peu de monde sur la sortie du mercredi 9h00 courant avril. Pour les mois de Mai au mois de septembre le départ sera fixé à 7H30 (*sauf décision contraire à venir*).
- La planification des activités 2024 est en cours : l'organisation de nos brevets fédéraux 100 et 150km ont été fixées au 23 mars 2024.
- Le vendredi 9 juin (date à confirmer), nous participerons à la journée « Village Sécurité » organisée par la Macif. Nous aurons besoin de volontaires pour aider le bureau dans la tenue du stand.

#### **8) Commission Séjours extérieurs :**

- Sur le Séjour Etoile depuis Parents « *Au Volcans d'Auvergne* », 17 personnes y participeront suite au désistement pour raison médicale de la famille Malecki. La réunion préparatoire se tiendra le **vendredi 9 juin** à partir de 17h00 à la maison du cycle. Le solde du séjour devra être fait ce jour là.
- François a abandonné l'idée d'une reconnaissance suite à non disposition de places au village de vacances en mai et début juin. De plus la gratuité qui existait jusque là, a été supprimée.

- Suite aux dernières recommandations de la Fédération, **tous les participants au séjour club devront être licenciés** pour des raisons d'assurance et de concurrence vis-à-vis des organismes privés.
- Les deux accompagnants non licenciés inscrits au séjour devront prendre une licence « Famille » et l'option « Mini balade » au tarif de **34 €**. **La cotisation association leur sera offerte**. La différence de participation financière licenciés-accompagnants sera abrogée. Tous verront leur cotisation au séjour fixée à 380€.

(Les bulletins d'inscription –disponibles sur le site- sont à transmettre au plus tôt au secrétariat ou au président, aucune visite médicale n'est demandée).

#### **9) Commission Animation-Logistiques :**

- **Samedi 13 mai 2023**, nous organisons la manifestation pour tous : « *Vivons vélos* » en partenariat avec AG2R la Mondiale. Nous vous rappelons qu'il est impératif de s'inscrire sur le site dédié que vous pouvez ouvrir depuis notre site club : <https://www.istres-sports-cyclo.com> en page d'accueil
- Dimanche 14 mai 2023, nous organisons la manifestation « Mai à Vélo »
- Les bénévoles volontaires seront la bienvenue pour l'organisation de ces deux manifestations afin de soutenir le bureau dans cette tâche. Nous comptons sur vous. Rendez-vous **7h45 à la Maison du Cycle** pour la mise en place de l'accueil des participants et les divers stands prévus.

#### **10) Tour de Table :**

- Jean-Claude sera présent sur le séjour du Comité départemental du 29 avril au 6 mai, ainsi que sur le séjour du Corep à Gréoux-les-Bains du 12 au 14 mai 2023.
- Jean-Claude représentera le club et le Codep13 Cyclotourisme à l'occasion de la réunion du comité de pilotage pour le lancement du projet « Leader cyclotourisme et mobilités actives » du Parc Naturel Régional des Alpilles qui se tiendra le lundi 15 mai 2023 de 14h00 à 16h30 Salle Pierre Emmanuel, 59, Avenue de la république à Saint-Etienne-du-Grès.
- Gilbert souhaiterait la création d'une équipe pour recenser les points à améliorer sur l'ensemble des nouvelles pistes cyclables créées par la ville. N'hésitez pas à nous remonter ces informations lorsque vous les empruntez en prenant des photos du lieu à améliorer. Il est prématuré de faire une demande d'amélioration tant le projet des voies cyclables ne sera pas complètement terminé.
- Le vendredi 16 juin avait été retenu pour la réunion de mi saison sur le site du CE Dassault aux Restanques à Saint Chamas. L'idée a été abandonnée et si cette réunion doit se faire elle se fera sur Istres.
- Mardi 9 mai, William partira seul sur le voyage itinérant qui été prévu. Les cyclos souhaitant l'accompagner sur la première étape vers St Gilles, rendez-vous a été donné à 8h30 à son domicile, 30, rue de la sauge à Entressen (près du stade nautique et du gymnase Orcelli).
- Le gouvernement a mis à disposition une application sur Smartphone « Suricate » destiné à signaler les problèmes rencontrés lors de nos activités de plein air.

- **Qu'est-ce que suricate ?**

Soyez acteur de la qualité de vos sites de pratiques ! Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez quand vous pratiquez.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez.

Votre signalement sera traité par le réseau Suricate animé par le Pôle ressources national des sports de nature du ministère chargé des Sports.

- **À quoi sert suricate ?**

Suricate met en relation les pratiquants de sports de nature et les gestionnaires des lieux de pratique, pour préserver la qualité des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports et loisirs de nature.

En utilisant Suricate, les pratiquants signalent et géolocalisent les incidents rencontrés lors de leurs activités, tels qu'un équipement défectueux, une signalétique erronée, une source de pollution ou d'un conflit d'usage.

Les signalements sont communiqués automatiquement à un réseau de plus de 700 référents répartis sur l'ensemble du territoire national. Issus des collectivités territoriales, des fédérations sportives, des services de l'État et des gestionnaires d'espaces naturels, ils sont chargés de résoudre les anomalies signalées.

Depuis votre Espace sentinelle, vous pouvez suivre l'évolution de vos signalements.

- **Suricate, un dispositif national :**

Le développement maîtrisé des sports de nature fait l'objet d'une politique publique spécifique et est pris en compte dans d'autres politiques publiques, car il est avéré que la pratique de ces activités présente des intérêts éducatifs, que ce secteur stimule l'économie locale, ou bien encore que les pratiquants contribuent à la gestion des lieux de pratique et à l'excellence sportive française.

Le développement maîtrisé des sports de nature est d'intérêt public, c'est la raison pour laquelle le ministère chargé des Sports le promeut.

Par la participation active des pratiquants et l'action des administrateurs, Suricate est un outil qui aide les gestionnaires des lieux de pratique et tous ceux qui promeuvent les sports de nature à maintenir une offre de qualité.

Ce dispositif est porté par le ministère chargé des Sports, avec l'appui du Pôle ressources national sports de nature.

- **Urgence**

Pour des problèmes urgents nécessitant une intervention rapide des services de secours ou des autorités, utilisez les numéros d'urgence. (18 Pompiers, 15 Samu, 17 Police secours, 112 urgence )

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est clôturée à 16H45.

Prochaine Réunion du Conseil d'Administration : **Vendredi 26 mai 2023 à partir de 14h00**  
Salle de Réunion de la Maison du Cycle.

Fait le 28 avril 2023

Le Président : François MASIA

Le secrétaire : Jean-Claude SURIAN

